

ENSEIGNEMENT

Marcourt ne veut pas réformer son décret «paysage»

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, n'a pas l'intention de modifier le décret Paysage suite à la polémique née cet été autour des modalités de réussite des unités d'apprentissage. Certains étudiants furent contraints de repasser en seconde session des cours qu'ils avaient pourtant réussis en juin, ces cours ayant été intégrés avec d'autres dans des unités d'apprentissage où ceux-ci avaient obtenu une note globale insuffisante.

Interpellé mardi au Parlement, le ministre a reconnu que certains établissements avaient interprété de manière erronée le décret, tout en assurant que le nombre d'étudiants concernés était toutefois resté «limité». *«Dans chaque haute école où le problème s'est produit, il a pu être résolu en temps utile»*, a assuré M. Marcourt devant les députés.